AUTORISATION PARENTALE

Déclaration sur l'honneur (une autorisation par enfant)

Je soussigné(e) :
Père - Mère - Tuteur ou représentant légal (1)

Adresse :

Code postal : Commune :

E-mail :

Autorise mon enfant :

Prénom : Nom :

Date de naissance : Âge :

Scolarisé(e) en classe de..... sur la commune de (école ou collège) :

à participer au(x) stage(s) du SIGALE :

> N° du stage :

> N° du stage :

Autorisation en cas d'urgence : J'autorise le responsable du stage à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence : ☐ OUI ☐ NON

Vaccinations et aptitude à la pratique : Je certifie que mon enfant est à jour de ses vaccinations et qu'il ne présente aucune contre-indication à la participation aux stages auxquels il est inscrit : ☐ OUI ☐ NON

OBSERVATIONS D'ORDRE MÉDICAL :

(Troubles du comportement, allergies, asthme, etc. et conduite à tenir)

Ces informations pourront être transmises aux services de secours en cas de besoin. Si votre enfant bénéficie d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé), merci de nous en fournir une copie.

.....

.....

.....

À la fin de chaque séance de stage, mon enfant :

☐ Est autorisé à repartir seul.

☐ N'est pas autorisé à repartir seul.

Numéros de téléphone pour joindre les responsables en cas de besoin PENDANT LES STAGES :

1..... 2.....

3..... 4.....

Personne(s) NON autorisée(s) à récupérer l'enfant :

.....

Assurance responsabilité civile :

☐ Je déclare être titulaire d'une assurance responsabilité civile.

Nom de la compagnie :.....

Numéro de contrat :

Droit à l'image : J'autorise mon enfant à être photographié ou filmé dans le cadre des stages et autorise la diffusion de ces images sur la page Facebook du SIGALE, sur celles des intervenants ainsi que dans la presse locale :

☐ OUI ☐ NON

Covoiturage : J'autorise le SIGALE à communiquer mes coordonnées afin de faciliter l'organisation du covoiturage :

☐ OUI ☐ NON

Je déclare avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement des stages et m'engage à les respecter.

Fait à : Le :

Signature du représentant légal

LES 10 COMMUNES DU SIGALE :

Azé, Charnay-lès-Mâcon, Hurigny, Davayé, Péronne, Saint-Maurice-de-Satonnay, Saint-Martin-Belle-Roche, Sancé, Solutré-Pouilly et Vergisson.

Toutes les autres communes sont extérieures.



SIGALE

14 Rue de la Grange Saint-Pierre
71850 Charnay-lès-Mâcon
03 85 34 66 60 - 06 83 26 25 77
accueil @lesigale.fr - **www.lesigale.fr**

SIGALE



STAGES CULTURELS ET SPORTIFS

De 5 à 15 ans



FIN D'ANNÉE 2026

Du 21 au 23 décembre

Suivez-nous sur les réseaux !

Lesigale

LE SIGALE

Etablissement public regroupant 10 communes, le SIGALE (Syndicat Intercommunal de Gestion des Activités de Loisirs des Enfants) a pour objet de favoriser l'accès des enfants et des jeunes à la culture, au sport et aux loisirs éducatifs. Il propose, lors de chaque période de vacances, des stages culturels et sportifs.

ACCESSIBILITÉ ET ENCADREMENT DES STAGES

Les stages sont accessibles à tous les enfants âgés de 5 ans révolus à 15 ans. Toutefois, les enfants résidant dans l'une des 10 communes adhérentes au SIGALE (cf carte) bénéficient d'une priorité temporaire d'inscription et du prix SIGALE.

Les stages, ainsi que les temps d'accueil, sont encadrés par des professionnels expérimentés de l'activité proposée.

ANNULATION

Si un stage n'a pas atteint 50 % + 1 de sa capacité d'accueil une semaine avant son début effectif, le SIGALE se réserve le droit de l'annuler. Les familles en seraient informées dans les meilleurs délais et évidemment remboursées, si aucune solution sur un autre stage n'a pu être trouvée.

PROTOCOLE SANITAIRE ET PAI

Le protocole sanitaire en vigueur au moment des stages sera appliqué. Lorsqu'un enfant bénéficie d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé), sa copie doit être fournie à l'inscription.

TARIFS - MODALITÉS DE PAIEMENT - REMBOURSEMENTS

Tarifs : le prix indiqué correspond à la totalité du stage. Le lieu de résidence de l'enfant, et non celui de scolarisation, détermine le tarif applicable. Seules les familles dont les enfants résident dans l'une des communes SIGALE bénéficient du tarif SIGALE, les autres s'acquiteront du tarif EXTÉRIEUR.

Une réduction de 30 % est accordée aux familles résidant dans une commune SIGALE pour toute inscription, sur la même session, d'au moins 3 enfants issus d'une même famille (vivant au sein d'un même foyer).

Modalités de paiement : le règlement devra être effectué lors des permanences par :
- Chèque à l'ordre de « Régie SIGALE »
- Carte bancaire (paiement différé d'un mois possible)
- Espèces
- Chèques-Vacances ANCV
- Carte Avantages Jeunes pour les Charnaysiens
- Aides des comités d'entreprise (sur présentation d'une attestation).

Nous ne sommes pas en mesure d'accepter les aides de la CAF.

Remboursement ou avoir : accordé uniquement pour raison médicale, sur présentation d'un justificatif, ou bien si la place libérée peut être pourvu par un autre enfant en liste d'attente.
Sur demande, une attestation de participation pourra vous être transmise à l'issue de la session.

STAGES ASSOCIABLES - INFORMATIONS IMPORTANTES

Aucun transport n'est proposé. Les enfants doivent donc être conduits directement sur les lieux des stages.

Covoiturage : Afin de faciliter votre organisation familiale nous pouvons communiquer les coordonnées des familles ayant donné leur autorisation.

Des **temps d'accueil** de 30 minutes, avant et à la fin de chaque séance de stage, sont mis en place et encadrés par les responsables des stages.

Stages associables. De nombreux stages proposés en 1/2 journées sont associables car se déroulant sur un même site (voir sigles). Vous avez ainsi la possibilité d'organiser, pour vos enfants, des journées et des semaines complètes.

Dans ces cas, nous assurons la **gestion du temps de repas entre les stages avec repas tirés du sac.** Réfrigérateurs et micro-ondes sont à disposition.

Effets personnels : il est recommandé de prévoir un sac contenant gourde, repas éventuel, goûter et vétements non salissant pour les stages d'arts plastiques.

COMPORTEMENT

En cas de comportement inadapté ou de troubles incompatibles avec la sécurité et le bien-être des autres participants, un enfant pourra être exclu d'un stage, après un échange avec sa famille.

Afin de prévenir ces situations, il est important que les parents renseignent le plus précisément possible la rubrique « Observations d'ordre médical » de l'autorisation parentale.

SEMAINE 1 du 21 au 23 décembre 2026

Stage 1 — 5 - 10 ans
Danses orientales et bollywood

Viens plonger dans un univers magique qui mêle rythmes envoûtants et mouvements expressifs. Une belle manière d'exprimer ta créativité.

HURIGNY Salle des sports - **9h > 12h**

Du lundi 21 au mercredi 23 décembre

Accueil de 8h30 à 9h00 et de 12h00 à 12h30

TARIFS	ENCADREMENT	12 PLACES
SIGALE : **25.20 €**	Jamila Benkoudad	
Extérieurs : **42.00 €**		

Stage 2 — 5 - 12 ans
Tir à l'arc et jeux en folie

Un stage sportif et ludique où concentration et précision côtoient l'univers du jeu, notamment des jeux d'adresse.

HURIGNY Salle des sports - **9h > 12h**

Du lundi 21 au mercredi 23 décembre

Accueil de 8h30 à 9h00 et de 12h00 à 12h30

TARIFS	ENCADREMENT	24 PLACES
SIGALE : **30.00 €**	Lucie Jeannin	
Extérieurs : **50,00 €**	Laurent Fayard	

Stage 3 — 6 - 12 ans
Laser game

Un stage fun et sportif où tu devras mettre à profit stratégie et coopération pour évoluer à travers différents scénarios munis de fusil laser infrarouge et de capteurs.

HURIGNY Salle des sports - **9h > 12h**

Du lundi 21 au mercredi 23 décembre

Accueil de 8h30 à 9h00 et de 12h00 à 12h30

TARIFS	ENCADREMENT	12 PLACES
SIGALE : **30.00 €**	Nicolas Lallevée	
Extérieurs : **50.00 €**		

Associez les stages 1, 2 ou 3 aux stages 4, 5 ou 6 !
Matin et après-midi sur un même lieu
Nous assurons la gestion du temps de midi
Prévoir un repas tiré du sac.

Stage 4 — 6 - 12 ans
Sports collectifs et de raquette

Un stage sportif riche et varié associant les sports collectifs qui permettent de gérer les situations de coopération -opposition et une découverte du speedminton.

HURIGNY Salle des sports - **14h > 17h**

Du lundi 21 au mercredi 23 décembre

Accueil de 13h30 à 14h00 et de 17h00 à 17h30

TARIFS	ENCADREMENT	12 PLACES
SIGALE : **25.20 €**	Bryan Bourgogne	
Extérieurs : **42.00 €**		

Stage 5 — 5 - 12 ans
Créations laine et carton

Un stage artistique autour de la laine et du carton où tu laisseras libre cours à ton imagination créative.

HURIGNY Salle des sports - **14h > 17h**

Du lundi 21 au mercredi 23 décembre

Accueil de 13h30 à 14h00 et de 17h00 à 17h30

TARIFS	ENCADREMENT	24 PLACES
SIGALE : **30.00 €**	Jessica Diaz	
Extérieurs : **50,00 €**	Magali Lagarde	

Stage 6 — 7 - 12 ans
Astronomie avec planétarium

Viens découvrir l'univers passionnant de l'astronomie. Grâce au planétarium, tu apprendras à te repérer dans le ciel étoilé et partiras à la découverte du système solaire...

HURIGNY Salle des sports - **14h > 17h**

Du lundi 21 au mercredi 23 décembre

Accueil de 13h30 à 14h00 et de 17h00 à 17h30

TARIFS	ENCADREMENT	12 PLACES
SIGALE : **39.60 €**	Franck Boyat	
Extérieurs : **66.00 €**		

SIGALE — COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions se déroulent en deux temps :
1. La réservation des places par e-mail.
2. La validation des inscriptions lors des permanences.

1. RÉSERVATION DES PLACES PAR E-MAIL

Adresse : accueil@lesigale.fr

> **À partir du SAMEDI 28 NOVEMBRE 2026 à 9h00 :** pour les enfants résidant dans les communes du SIGALE (liste en dernière page).

> **À partir du VENDREDI 04 DÉCEMBRE 2026 à 9h00 :** pour les enfants habitant dans les communes extérieures mais dont les grands-parents résident dans les communes SIGALE et assurent leur garde pendant les vacances.

> **À partir du SAMEDI 05 DÉCEMBRE 2026 à 9h00 :** pour tous les autres enfants résidant dans une commune extérieure au SIGALE.

Votre e-mail doit obligatoirement comporter :
- Les noms, prénoms et âges des enfants ;
- Les semaines, numéros et noms des stages souhaités ;
- Vos coordonnées : adresse et numéro de téléphone ;
- Vos seconds choix (si les stages souhaités étaient complets).

Vous recevrez une réponse par e-mail dans les 48 heures.
Sans réponse de notre part dans ce délai, contactez-nous au plus tôt.

Attention : veillez à respecter les jours et horaires indiqués pour l'envoi des e-mails. Pour des raisons évidentes d'équité, les e-mails reçus de manière anticipée seront traités après les autres.

2. VALIDATION DES INSCRIPTIONS - PERMANENCES

Horaires des permanences : 8h30-12h30 et 13h30-18h00

Pour valider les places réservées et confirmées, présentez-vous au bureau du SIGALE pendant les permanences, muni(e) du règlement et de l'autorisation parentale.

> **Familles SIGALE : du mardi 1er au vendredi 04 décembre et du lundi 07 au mercredi 09 décembre 2026.**

> **Familles hors SIGALE : du lundi 07 au mercredi 09 décembre**

Pendant ces permanences, vous pourrez également inscrire vos enfants directement sur place. Un parent peut inscrire deux autres enfants maximum en plus des siens.

Les réservations non validées à l'issue des permanences seront annulées.

Pour toute inscription passé ces dates, contactez le SIGALE